



# Les Matinées Sociales

VS

## L'actualité sociale et juridique de la paie et de l'administration du personnel

### Objectifs de la formation

- ▶ Comprendre les nouveaux textes relatifs à la paie, l'administration du personnel et au droit du travail, leurs modalités et dates d'application
- ▶ Anticiper sur les évolutions en analysant les projets de textes
- ▶ Mesurer l'impact des arrêts de jurisprudence sur les décisions de gestion
- ▶ Echanger expériences et réflexions avec d'autres professionnels

### Public

DRH, RRH,

Responsables  
Administration Du  
Personnel,

Responsables Paie,

Collaborateurs du  
service du personnel,

Responsables SIRH,

Cadres et dirigeants  
des PME PMI.

### Niveau et pré-requis

Approfondissement.  
Collaborateurs ayant  
une bonne pratique de  
leur fonction.

### Durée

**5 jours** (35 heures)  
en 10 sessions d'une  
demi-journée

### Tarifs

Voir ci-après

### Programme de la formation

#### L'actualité sociale et juridique, ses impacts sur la paie et l'administration du personnel

Les Matinées Sociales sont un rendez-vous mensuel d'une demi-journée dans un concept unique et novateur qui allie synthèse, approfondissement, et échanges

#### Une synthèse de l'actualité

Lois, décrets, circulaires, accords, arrêts de jurisprudence : rien ne vous échappe de ce qui impacte la paie et la gestion du personnel

#### Des dossiers de fond

Chaque mois, un thème choisi par les participants fait l'objet d'une analyse approfondie pour vous donner une information claire, pragmatique et détaillée

#### Une table ronde

Cette formule réunissant 10 à 15 professionnels vous permet d'être au cœur du débat, d'échanger vos expériences et réflexions, et de trouver des réponses à vos questions

#### Une réelle valeur ajoutée

Vous devenez force de proposition auprès de votre Direction

### Contenu de chaque session

#### L'actualité paie

Barèmes, modes de calcul, cotisations, allègements, circulaires Acooss, Agirc, Arrco, Unedic

**Et un zoom sur une règle de paie.**

#### L'actualité sociale

Les négociations et accords interprofessionnels ou de branche, la vie des organismes sociaux

#### Les projets de textes

Anticiper en mesurant à l'avance les impacts des projets à venir

#### Revue de jurisprudence

Analyser les conséquences des principaux arrêts de la Cour de Cassation

#### Questions Réponses

Approfondir les questions posées lors des sessions précédentes

#### L'agenda

Prendre 2 à 3 mois d'avance sur les prochaines échéances

#### Le dossier du mois

Exemples de thèmes choisis par les participants : la DSN, les congés payés, la réforme de la formation, le Compte de Pénibilité, le contrôle URSSAF, l'obligation d'emploi des handicapés, le maintien du net, ...

### Moyens pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques permettant une approche progressive et la validation des connaissances acquises.

**Intervenant** : formateur spécialiste en paie et GRH.

Formation inter entreprises : effectif formé de 10 à 15 personnes. **Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice de poche.**

### Moyens de suivi et d'appréciation des résultats

Succession d'exercices pratiques corrigés.

Délivrance d'une attestation de formation au stagiaire à l'issue de la formation. Evaluation par le stagiaire du contenu, de la pédagogie, de l'organisation et de l'animation de la formation.